



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**21-08-2015-08**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 21 août 2015**

Le vingt et un août deux mil quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BERT, ETCHART, PALIS, PEAN, LOQUET, et ainsi que, MM.CLAVÉ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

**Pouvoirs** : M.CAMDESSUS a donné pouvoir à M. CLAVÉ  
Mme POLHER a donné pouvoir à M. LETARGUA  
M. LACOSTE-PEDELABORDE a donné pouvoir à Mme  
ETCHART

**Excusés** : Mme BAZIARD, M. DUCOS DUCQ

**Secrétaire de séance élu** : M. HERVE HILLOOU

**OBJET : MISE A DISPOSITION SALLE DE GOUZE**

Monsieur et Madame FERREIRA demande la mise à disposition de la salle de GOUZE le 13 août 2016 afin d'y organiser le mariage de sa fille.

Cette demande de mise à disposition de la salle des Fêtes de GOUZE n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**Considérant** le caractère exceptionnel de la demande présentée par Monsieur et Madame FERREIRA

**DECIDE**, à titre exceptionnel et par dérogation au règlement adopté le 13 avril 2010, de mettre la salle des fêtes de GOUZE à la disposition de Monsieur et Madame FERREIRA du 11 ou 15 août 2016.

**PRECISE** que l'ensemble des autres prescriptions énoncées dans le règlement de mise à disposition des salles devront être observées.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Jacques CLAVÉ